

LE COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA VILLE DE MONS
a l'honneur de vous transmettre ci-après un **complément** à l'ordre du jour de la
séance du Conseil communal du **LUNDI 14 OCTOBRE 2002, à 18 heures, à**
l'Hôtel de Ville, Salon Gothique.

ORDRE DU JOUR COMPLÉMENTAIRE

N° d'ordre	INDICATION SOMMAIRE DE L'AFFAIRE	N° des dossiers
86	<p style="text-align: center;"><u>HUIS CLOS</u></p> <p style="text-align: center;"><u>RAPPORTEUR : M. CARPENTIER</u></p> <p>Comité de contrôle de gestion du calva de Villers-Saint-Ghislain. Constitution.</p> <p style="text-align: center;"><u>ERRATUM</u></p> <p>Au 70e objet – Séance publique : Rapporteur M. DEPLUS, il y a lieu de lire "Convention relative à l'organisation annuelle d'exposition de prestige à Mons. <u>Ratification</u>".</p>	Cellule foncière Culture 6905.PU.

PAR LE COLLÈGE :

Le Secrétaire communal,
Bernard VANCAUWENBERGHE

Le Bourgmestre-Président,
Elio DI RUPO